



Envoyé en préfecture le 11/06/2024
Reçu en préfecture le 11/06/2024
Publié le
ID : 001-210101739-20240610-2024_085_DEC-DE



DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Signature d'un bail d'habitation avec M. Sébastien VALADIER pour le logement T3 sis 114 rue du Commerce (La Visitation) à GEX, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2027 (3.3.)**

Service : Direction générale des services (MM)

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que M. Sébastien VALADIER est un agent municipal de la ville de Gex, et qu'il ne dispose pas de logement répondant à ses besoins dans le parc locatif privé,

CONSIDÉRANT que la Ville dispose d'un logement de type 3 au 114, rue du Commerce (La Visitation) 01170 GEX, répondant aux besoins de M. Sébastien VALADIER,

DÉCIDE

DE SIGNER la prolongation du bail d'habitation ci-annexé avec M. Sébastien VALADIER pour la période du 01/07/2024 au 30/06/2027 et moyennant un loyer mensuel fixé à 338,30 euros + 120 euros de provisions pour charges locatives.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 10 juin 2024
Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 10 juin 2024, publiée sur le site internet de la ville le 10 juin 2024.